



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD



2004 0562

psle 2

Direction Départementale de la Protection
des Populations du Nord

Service de la Santé et de la Protection des
Animaux et de l'Environnement

Dossier suivi par : Alain FERMON
Ligne directe : 0328072323
Courriel : alain.fermon@nord.gouv.fr

Monsieur le Préfet de la Région Nord/Pas de Calais
Préfet du Nord
Direction des Politiques Publiques
Bureau de l'Environnement et des
Installations Classées
12 Rue Jean Sans Peur
CS 20003
59039 LILLE CEDEX
À l'attention de Mme BOSSIER

APE
sans Coderst
P

AF/2019 / 05262

Lille, le 11 juin 2019

RAPPORT D'INSTRUCTION DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES SUR DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT SANS PASSAGE EN CODERST

Sommaire

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Demandeur 2. Renseignements généraux <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Présentation du demandeur 2.2. L'historique du site 3. Objet de la demande <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Le projet 3.2. Le site d'implantation 4. Installations Classées et régime 5. Consultation des Conseils municipaux 6. Observations du Public 7. Réponse de l'exploitant 8. Analyse de l'inspection des installations classées <ol style="list-style-type: none"> 8.1. Justification de l'absence de basculement 8.2. Compatibilité avec la procédure | <ol style="list-style-type: none"> d'enregistrement <ol style="list-style-type: none"> 8.2.1. Examen de la conformité du projet avec l'arrêté de prescriptions générales 8.2.2. Compatibilité avec l'affectation des sols 9. Compatibilité avec certains plans et programmes <ol style="list-style-type: none"> 9.1.1. Modification sur les installations existantes 9.1.2. Analyse des avis et observations émis lors de la consultation 9.1.3. Avis des conseils municipaux : 9.1.4. Avis des services : 10. Conclusion et suites administratives |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

1. Demandeur

Raison sociale : GAEC DE LA COURONNE
 Adresse installation : 972 Route d'Estaires 59232 VIEUX-BERQUIN
 N° S3IC : 559-1777
 SIRET : 409 061 280 00015
 EDE : 59 615 055 / FR59NY4
 Activité principale : Culture et élevage associés, 01.50Z
 Téléphone : 03.28.42.71.74 et 06.89.30.34.51
 Effectif : 2 unités travail

2. Renseignements généraux

2.1. Présentation du demandeur

L'exploitant du GAEC DE LA COURONNE, Monsieur WEEXSTEEN, souhaite agrandir son atelier porcin sur la commune de (59232) VIEUX BERQUIN au 972 Route d'Estaires. Le projet est situé dans le Pays Coeur de Flandre regroupant des collectivités territoriales de la Flandre Française, en zone agricole du village de VIEUX BERQUIN, dans l'arrondissement de DUNKERQUE. Le village fait partie de la communauté de communes de Flandre intérieure, du canton de BAILLEUL.

Le site d'exploitation et la totalité des terres du plan d'épandage sont situés en Zones Vulnérables (ZV) aux Nitrates d'origine agricole dans le bassin versant de la LYS. L'installation d'élevage soumise à l'enregistrement est de type naisseur-engraisseur. La Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation est composée de 173,15 ha dont 93,36 ha de mises à disposition par 3 prêteurs de terres. L'épandage des lisiers sera réalisé à l'aide d'une tonne à lisier de 15m³ munie d'un enfouisseur DPA (Dispositif Proportionnel à l'Avancement) avec pneus basse pression. Les communes du plan d'épandage sont : MERVILLE, VIEUX BERQUIN et LE DOULIEU du département du Nord.

2.2. L'historique du site

Les membres du GAEC DE LA COURONNE, messieurs WEEXSTEEN François et Antoine, sont producteurs de porcs charcutiers depuis plus de 20 ans. Ils sont titulaires de diplômes agricoles. L'exploitation est familiale, et les exploitants souhaitent aujourd'hui moderniser et pérenniser l'activité porcine en Flandre Française sur leur commune de VIEUX BERQUIN.

3. Objet de la demande

3.1. Le projet

Une extension des bâtiments abritant, le matériel, la fabrique d'aliment à la ferme et la construction d'un bâtiment d'élevage sont prévues dans le cadre de l'enregistrement de cet élevage porcin. Le bâtiment d'élevage pourra accueillir **630 places de porcelets en post-sevrage de moins de 30Kg et 1230 places de porcs charcutiers en engraissement**. Celui-ci sera implanté sur la parcelle 188 de la section ZN de la commune de VIEUX BERQUIN à 111m du tiers le plus proche. Un laveur d'air sera installé sur le nouveau bâtiment pour diminuer les rejets dans l'air. Trois bâtiments vétustes et proches des tiers (P2, P6 et P6bis) seront désaffectés avec le projet. Un bassin de tamponnement des eaux pluviales de 280m³ sera créé afin de respecter un débit de fuite de 2l/s/ha. Les eaux ainsi recueillies permettront de laver les différents bâtiments en économisant jusqu'à 300m³ d'eau par an.

Le second site du GAEC DE LA COURONNE, 107 Route d'Estaires à 59 232 VIEUX BERQUIN, sera partiellement désaffecté pour servir exclusivement de quarantaine pour 40 cochettes sur aire paillée.

Le projet consiste à atteindre progressivement un effectif de **2940 Animaux-Equivalents porcs** (252 truies, 1170 places en post-sevrage, 1950 places de porcs charcutiers) avec une conduite en 7 bandes et d'enregistrer l'installation sous la rubrique 2102.2.a) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. L'élevage produira annuellement 22055Kg d'azote d'origine organique.

Les effluents liquides issus de l'élevage (lisiers) seront valorisés par épandage avec une

tonne à lisier de 15m³ munie d'un enfouisseur avec DPA. Les épandages seront toujours réalisés dans les meilleures conditions possibles dans le respect des programmes d'actions nitrates en vigueur et avec les meilleures technologies disponibles (MTD). Il n'y aura pas de chantier d'épandage les week-ends et jour fériés. La pression d'azote organique sur la Surface Agricole Utile (SAU) sera de 127 KgN/ha/an < 170KgN/ha/an en ZV. La balance globale azotée (BGA) avant apport minéral sera déficitaire.

3.2. Le site d'implantation

L'installation soumise à l'enregistrement est située exclusivement en zone agricole ZN, à l'extérieur du centre de la commune de (59232) VIEUX BERQUIN au 972 Route d'Estaires parcelles cadastrées section ZN n°: 52, 53, 54, 160, 174, 176 et 188.

4. Installations Classées et régime

L'établissement relève du régime de l'enregistrement prévu à l'article L 511-2 du Code de l'Environnement et l'activité est rangée sous la rubrique listée dans le tableau ci-dessous.

Rubrique	Alinéa	Libellé de la rubrique (activité)	Seuil de classement	Volume	Unités du volume
2102	2	Porcs (activité d'élevage, vente, transit, etc., de) en stabulation ou en plein air, à l'exclusion d'activités spécifiques visées à d'autres rubriques :a) Plus de 450 animaux-équivalents	E	2940	Animaux-équivalents porcs (AE)

5. Consultation des Conseils municipaux

Les conseils municipaux des communes comprises dans un rayon d'un kilomètre et les communes concernées par le plan d'épandage à savoir :

MERVILLE, VIEUX-BERQUIN et LE DOULIEU du département du Nord ont été consultées conformément aux dispositions de l'article R.512-46-11.

Les conseils municipaux des communes de MERVILLE et VIEUX BERQUIN du département du Nord ont fait connaître leurs avis sur le projet d'enregistrement de l'élevage porcin du GAEC DE LA COURONNE, dans le délai imparti, conformément aux dispositions de l'article R.512-46-11.

6. Observations du Public

Par Arrêté Préfectoral, en date du 4 mars 2019, régissant la consultation du public la demande a été portée à la connaissance du public, du 02 avril 2019 au 30 avril 2019 avec le retour du registre de consultation de la mairie de VIEUX BERQUIN, dans les délais, en préfecture du Nord le 03 mai 2019.

Les avis au public par voie de presse ont été publiés dans deux journaux locaux.

La demande a été mise en ligne sur le site internet de la préfecture du Nord.

1 observation a été relevée sur le site de la préfecture du Nord

1 observation figure au registre de consultation de la commune de VIEUX BERQUIN

7. Réponse de l'exploitant

Néant

8. Analyse de l'inspection des installations classées

8.1. Justification de l'absence de basculement

Au regard des dispositions des articles R.512-46-3, 4, 5, 6 du code de l'environnement, les différents éléments fournis par le GAEC DE LA COURONNE, dans sa demande déposée le 31 janvier 2019 en préfecture du Nord, ont été suffisamment développés et sont en relation avec l'importance de l'installation projetée, avec la sensibilité de l'environnement du projet, au regard des intérêts mentionnés aux articles L 211-1 et L 511-1 du code de l'environnement.

Au vu des éléments de la recevabilité ainsi que du déroulement de la procédure, le projet déposé par la GAEC DE LA COURONNE ne nécessite pas le basculement vers une procédure d'autorisation.

8.2. Compatibilité avec la procédure d'enregistrement

8.2.1. Examen de la conformité du projet avec l'arrêté de prescriptions générales

L'exploitant a justifié, à l'aide d'un document justifiant du respect des prescriptions applicables à son installation, que son projet respecte l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques 2101.2, 2102 et 2111 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

8.2.2. Compatibilité avec l'affectation des sols

Le projet est compatible avec les documents d'urbanisme opposables au tiers. Actuellement la commune de VIEUX BERQUIN dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui s'applique à l'installation. L'exploitant a mis en évidence, dans sa demande d'enregistrement, la compatibilité du projet avec le PLU.

9. Compatibilité avec certains plans et programmes

Le projet relève des plans et programmes suivants :

- Pour l'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de VIEUX BERQUIN
- Programme d'actions national en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.
- Programme d'Actions Régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole en Hauts-de-France
- Le Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux (SDAGE) Artois-Picardie 2016

– 2021.

- Le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) de la LYS adopté le 6 août 2010.
- L'exploitant a justifié la conformité de son projet, par la mise en œuvre de mesures comme :
- prise en compte des points de captage d'eau potable
 - étanchéité des bâtiments et des fosses de stockage des effluents liquides
 - raisonnement de la fertilisation azotée d'origine organique
 - implantation de bandes tampons le long des cours d'eau
 - respect de la couverture des sols nus l'hiver
 - respect des rejets eaux pluviales au milieu naturel après un tamponnement pour assurer 2L/seconde/ha

9.1.1. Modification sur les installations existantes

Aucune

9.1.2. Analyse des avis et observations émis lors de la consultation

Le registre de consultation du public de la ville de VIEUX BERQUIN comporte une seule remarque concernant le devenir des élevages industriels et le bien être animal.

La remarque formulée sur le site de la préfecture du Nord concerne l'avis d'une personne sur la procédure d'enregistrement qui n'est peut-être pas adaptée pour que le public soit mieux informé.

9.1.3. Avis des conseils municipaux :

Le conseil municipal de la ville de VIEUX BERQUIN, a rendu un avis favorable au projet à l'unanimité, en sa séance du 03 avril 2019.

Le conseil municipal de la ville de MERVILLE, a rendu un avis favorable au projet, en sa séance du 26 mars 2019.

9.1.4. Avis des services :

Néant

10. Conclusion et suites administratives

Le GAEC DE LA COURONNE a déposé, le 31 janvier 2019 en préfecture du Nord, une demande d'enregistrement pour l'extension d'un élevage porcin naisseur engraisseur à 2940 Animaux-Equivalents porcs sur la commune de (59232) VIEUX BERQUIN, 972 Route d'Estaires.

La demande a été instruite conformément aux dispositions des articles R.512-46-8 à R.512-46-17.

L'instruction a permis de déterminer que le projet répond à la réglementation applicable.

Considérant que la demande d'enregistrement concerne l'extension d'une exploitation en fonctionnement régulier, le contexte ne nécessite pas l'adaptation des prescriptions applicables à l'installation, à savoir l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques 2101.2, 2102 et 2111 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'Inspection des installations classées propose à monsieur le préfet d'enregistrer le projet du demandeur. Un projet d'arrêté dans ce sens est joint en annexe au présent rapport avec la liste des flots du plan d'épandage et le plan des installations.

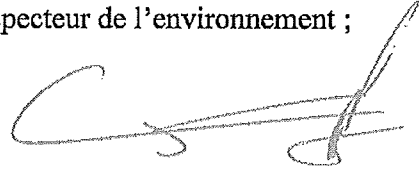
Vu et transmis
L'adjoint au chef du service SPAE :



Dominique MANTEL



L'inspecteur de l'environnement ;



Alain FERMON

Annexe : Projet d'arrêté préfectoral d'enregistrement



PRÉFET DU NORD

Secrétariat Général de la
préfecture du Nord

Direction de la Coordination
des Politiques Interministérielles

Bureau des installations
classées pour la protection de
l'environnement

ARRÊTÉ préfectoral d'enregistrement de la demande présentée par le GAEC DE LA COURONNE concernant l'exploitation d'un élevage de 2940 animaux-équivalents porcs (1950 emplacements de porcs de plus de 30 kg) et la construction de 2 hangars agricoles et 1 bâtiment d'élevage porcin au 972 Route d'Estaires, 59232 VIEUX BERQUIN

LE PREFET DE LA REGION NORD - PAS DE CALAIS

PREFET DU NORD

OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le Code de l'Environnement, en particulier ses articles L.512-7 à L.512-7-7, R.512-46-1 à R.512-46-30 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment son article L411-2 ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination du préfet de la Région Nord – Pas-de-Calais – Picardie préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, Préfet du Nord, M. Michel LALANDE ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom de chef-lieu de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 février 2019 portant délégation de signature à M. Thierry MAILLES, en qualité de secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord ;

VU le SDAGE du bassin Artois-Picardie 2016-2021, le SAGE de la LYS, et le Plan Local d'Urbanisme de la commune de VIEUX BERQUIN ;

VU l'arrêté ministériel de prescriptions générales du 27 décembre 2013 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques n° 2101-2, 2102 et 2111 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

VU l'arrêté ministériel du 19 décembre 2011 modifié relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole ;

VU l'arrêté préfectoral du 30 août 2018 établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole ;

VU l'arrêté préfectoral d'autorisation en date du 19 octobre 1989 délivré à Monsieur WEEEXSTEEN pour exploiter un élevage de 484 porcs, 65 truies et 2 verrats sur la commune de VIEUX BERQUIN Route d'Estaires ;

VU la demande déposée en préfecture du Nord le 31 janvier 2019, par le GAEC DE LA COURONNE pour l'enregistrement d'une installation classée d'élevage de 2940 animaux-équivalents porcs à la rubrique 2102-2 a) de la nomenclature des installations classées sur le territoire de la commune de (59232) VIEUX BERQUIN, au 972 Route d'Estaires ;

VU le dossier technique annexé à la demande, notamment les plans du projet et les justifications de la conformité des installations projetées aux prescriptions générales des arrêtés ministériels susvisés ;

VU le récépissé de dépôt du permis de construire du 22 août 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral du 04 mars 2019 ordonnant l'ouverture d'une consultation du public du 02 avril 2019 au 30 avril 2019 inclus ;

VU le rapport et les conclusions du 11 juin 2019 de l'inspection des installations classées portant avis sur l'aspect régulier du dossier de demande d'enregistrement susvisé ;

VU les observations du public recueillies entre le 02 avril 2019 et le 30 avril 2019 ;

VU les avis des conseils municipaux des communes de VIEUX BERQUIN et MERVILLE ;

CONSIDÉRANT que la demande d'enregistrement justifie du respect des prescriptions générales de l'arrêté du 27 décembre 2013 modifié susvisé et que le respect de celles-ci, suffit à garantir la protection des intérêts mentionnés à l'article L.511-1 du code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT que la sensibilité du milieu ne justifie pas le basculement en procédure d'autorisation ;

Considérant que les conditions légales de délivrance de l'enregistrement sont réunies ;

SUR proposition de la Secrétaire générale de la Préfecture du département du Nord ;

ARRÊTE

SURFACES EPANDABLES DU PARCELLAIRE (détailées) GAEC DE LA COURONNE
55232 VIEUX-BERQUIN

17/07/2017

Exploitant : **EARL BRICHE**

Lot	Parcelle	Occup. des sol	Type de sol	Surf.	Nature du produit	Bde Hbe	SPE	Surf. exist.	Raisons d'exclusions	Abtitude	Pente %	Références cadastrales	Commentaires
-----	----------	----------------	-------------	-------	-------------------	---------	-----	--------------	----------------------	----------	---------	------------------------	--------------

Lot 1

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

1	Lot 1	Culture	Argile limoneuse	1,70	Lisier Porc enf dir		1,69	0,01	Tiers	2			
---	-------	---------	------------------	------	---------------------	--	------	------	-------	---	--	--	--

Total Lot 1

**1,70 Fumier
 Lisier
 0,00 0,00
 1,69 0,01**

Lot 2

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

2	Lot 2	Culture	Argile limoneuse	0,98	Lisier Porc enf dir		0,98	0,00		2			
---	-------	---------	------------------	------	---------------------	--	------	------	--	---	--	--	--

Total Lot 2

**0,98 Fumier
 Lisier
 0,00 0,00
 0,98 0,00**

Lot 3

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

3	Lot 3	Culture	Argile limoneuse	12,22	Lisier Porc enf dir		12,22	0,00		2			
---	-------	---------	------------------	-------	---------------------	--	-------	------	--	---	--	--	--

Total Lot 3

**12,22 Fumier
 Lisier
 0,00 0,00
 12,22 0,00**

Total Exploitant : EARL BRICHE
14,90 hectares

Produit	épanachable	exclu	Total
SPE Lisier	14,89	0,01	14,90

(détail)	
Lisier Porc enf direct	14,89
	0,01

Exploitant : GAEC DE LA COURONNE

Lot	Parcelle	Occup. de sol	Type de sol	Surf.	Nature du produit	B de Hbe	SPE	Surf. exclue	Raisons d'exclusions	Aprêt	Pens %	Références cadastrales	Commentaires
-----	----------	---------------	-------------	-------	-------------------	----------	-----	--------------	----------------------	-------	--------	------------------------	--------------

Lot 1

Commune de Vieux-berquin
Références cadastrales de l'lot :

1	Lot 1	Culture	Argile limoneuse	34,92	Lisier Porc enf dir		34,86	0,06	Tiers	2			
				34,92	Fumier Lisier		0,00	0,00					
							34,86	0,06					
				Total Lot 1									

Lot 2

Commune de Vieux-berquin
Références cadastrales de l'lot :

2	Lot 2	Culture	Argile limoneuse	7,32	Lisier Porc enf dir		7,25	0,07	Tiers / Cours d'eau	2			
				7,32	Fumier Lisier		0,00	0,00					
							7,25	0,07					
				Total Lot 2									

Lot 3

Commune de Vieux-berquin
Références cadastrales de l'lot :

3	Lot 3	Culture	Argile limoneuse	0,89	Lisier Porc enf dir		0,87	0,02	Tiers	2			
				0,89	Fumier Lisier		0,00	0,00					
							0,87	0,02					
				Total Lot 3									

Lot 4

Exploitant : GAEC DE LA COURONNE

lot	Parcelle	Occup. du sol	Type de sol	Surf.	Nature des produits	Bâle H/ba	SPE	Surf. excluse	Raisons d'exclusions	Aptitude	Pente %	Références cadastrales	Commentaires
-----	----------	---------------	-------------	-------	---------------------	-----------	-----	---------------	----------------------	----------	---------	------------------------	--------------

Lot 4

Commune de Vieux-berquin
Références cadastrales de l'lot :

4	lot 4	Culture	Argile limoneuse	5,44	Lisier Porc enf din		5,44	0,00		2			
Total lot 4				5,44	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		5,44	0,00					

Lot 5

Commune de Vieux-berquin
Références cadastrales de l'lot :

5	lot 5	Culture	Argile limoneuse	11,27	Lisier Porc enf din		9,19	2,08	Tiers / Cours d'eau	2			
Total lot 5				11,27	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		9,19	2,08					

Lot 6

Commune de Le doulien
Références cadastrales de l'lot :

6	lot 6	Culture	Argile limoneuse	8,11	Lisier Porc enf din		8,11	0,00		2			
Total lot 6				8,11	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		8,11	0,00					

Lot 13

Commune de Vieux-berquin
Références cadastrales de l'lot :

13	lot 13	Culture	Argile limoneuse	1,27	Lisier Porc enf din		0,69	0,58	Tiers / Cours d'eau	2			
Total lot 13				1,27	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		0,69	0,58					

Lot 15

Exploitant : GAEC DE LA COURONNE

lot	Parcelle	Occup. du sol	Type de sol	Surf.	Nature du produit	Bé Hbs	SPE	Surf. exclue	Raisons d'exclusions	Apptitude	Pente %	Références cadastrales	Commentaires
-----	----------	---------------	-------------	-------	-------------------	--------	-----	--------------	----------------------	-----------	---------	------------------------	--------------

Lot 15

Commune de Vieux-berquin
Références cadastrales de l'lot :

15	Lot 15	Culture	Argile limoneuse	1,87	Lisier Porc enf dir		1,83	0,04	Tiers	2			
				1,87	Fumier Lisier		0,00	0,00					
Total Lot 15							1,83	0,04					

Lot 16

Commune de Merville
Références cadastrales de l'lot :

16	Lot 16	Culture	Argile limoneuse	8,70	Lisier Porc enf dir		8,69	0,01	Tiers	2			
				8,70	Fumier Lisier		0,00	0,00					
Total Lot 16							8,69	0,01					

Total Exploitant : GAEC DE LA COURONNE
79,79 hectares

Produit	épanachable	exclu	Total
SPE Lisier	76,93	2,86	79,79

<i>(bénéf)</i>	
Lisier Porc enf direct	76,93 2,86

Exploitant : SINGEZ Bernard

lot	Parcelle	Occup. du sol	Type de sol	Surf.	Nature du produit	Bé Hbs	SPE	Surf. exclue	Raisons d'exclusions	Apptitude	Pente %	Références cadastrales	Commentaires
-----	----------	---------------	-------------	-------	-------------------	--------	-----	--------------	----------------------	-----------	---------	------------------------	--------------

Lot 1

Commune de Vieux-berquin
Références cadastrales de l'lot :

Exploitant : SINGEZ Bernard

Lot	Parcelle	Occup. du sol	Type de sol	Surf.	Nature du produit	Bé Hbe	SPE	Surf. exclue	Raisons d'exclusions	Apptitude	Pens %	Références cadastrales	Commentaires
-----	----------	---------------	-------------	-------	-------------------	--------	-----	--------------	----------------------	-----------	--------	------------------------	--------------

Lot 1

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

1	Lot 1	Culture	Argile limoneuse	3,65	Lisier Porc enf dir		3,00	0,65	Cours d'eau	2			
				3,65	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		3,00	0,65					
				Total Lot 1									

Lot 2

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

2	Lot 2	Culture	Argile limoneuse	6,83	Lisier Porc enf dir		6,12	0,71	Cours d'eau	2			
				6,83	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		6,12	0,71					
				Total Lot 2									

Lot 3

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

3	Lot 3	Culture	Argile limoneuse	2,08	Lisier Porc enf dir		1,88	0,20	Cours d'eau	2			
				2,08	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		1,88	0,20					
				Total Lot 3									

Lot 4

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

4	Lot 4	Culture	Argile limoneuse	13,97	Lisier Porc enf dir		13,97	0,00		2			
				13,97	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		13,97	0,00					
				Total Lot 4									

Lot 5

Exploitant : SINGEZ Bernard

Lot	Parcelle	Occup. du sol	Type de sol	Surf.	Nature du produit	Bde Hbc	SPE	Surf. exclue	Raisons d'exclusions	Apptitude	Pente %	Références cadastrales	Commentaires
-----	----------	---------------	-------------	-------	-------------------	---------	-----	--------------	----------------------	-----------	---------	------------------------	--------------

Lot 5

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

5	Lot 5	Culture	Argile limoneuse	5,30	Lisier Porc enf dir		3,55	1,75	Cours d'eau	2			
				5,30	Fumier Lisier		0,00	0,00					

Lot 7

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

7	Lot 7	Culture	Argile limoneuse	3,71	Lisier Porc enf dir		3,71	0,00		2			
				3,71	Fumier Lisier		0,00	0,00					

Total Exploitant : SINGEZ Bernard

35,54 hectares

Produit	épanchable	exclu	Total
SPE Lisier	32,23	3,31	35,54

<i>(ditail)</i>			
Lisier Porc enf direct	32,23	3,31	

Exploitant : VIEREN JEAN PAUL

Lot	Parcelle	Occup. du sol	Type de sol	Surf.	Nature du produit	Bde Hbc	SPE	Surf. exclue	Raisons d'exclusions	Apptitude	Pente %	Références cadastrales	Commentaires
-----	----------	---------------	-------------	-------	-------------------	---------	-----	--------------	----------------------	-----------	---------	------------------------	--------------

Lot 1

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

Exploitant : VIEREN JEAN PAUL

Lot	Parcelle	Occup. des sol	Type de sol	Surf.	Nature du produit	Bde Hbe	SPE	Surf. exclue	Raisons d'exclusions	Aptitude	Pente %	Références cadastrales	Commentaires
-----	----------	----------------	-------------	-------	-------------------	---------	-----	--------------	----------------------	----------	---------	------------------------	--------------

Lot 1

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

1	Lot 1	Culture	Argile limoneuse	4,32	Lisier Porc enf dir		4,25	0,07	Tiers	2			
				4,32	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		4,25	0,07					
				Total Lot 1									

Lot 3

Commune de Vieux-berquin

Références cadastrales de l'lot :

3	Lot 3	Culture	Argile limoneuse	38,60	Lisier Porc enf dir		36,71	1,89	Tiers / Cours d'eau	2			
				38,60	Fumier		0,00	0,00					
					Lisier		36,71	1,89					
				Total Lot 3									

Total Exploitant : VIEREN JEAN PAUL

42,92 hectares

Produit	épanchable	exclu	Total
SPE Lisier	40,96	1,96	42,92

<i>(détail)</i>	
Lisier Porc enf direct	40,96
	1,96

